

HYGECO INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée
RCS PONTOISE 494 411 390
2, Boulevard de La Muette
95140 - GARGES LES GONESSE



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

3, rue Victor Hugo - CITE JUDICIAIRE - PONTOISE (95300)

* * *

REQUÊTE

EN VUE DE LA DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un Commissaire aux Apports avec pour mission de vérifier l'apport partiel d'actif qui doit être effectué par la Société HYGECO au bénéfice de la Société HYGECO INTERNATIONAL, Société par Actions Simplifiée - SAS, ledit apport devant être réalisé comme suit :

- NOM DE L'APPORTEUR

Société HYGECO

Société Anonyme au capital social de 2.790.564 euros,
sise 20 Boulevard de la Muette à GARGES LES GONESSE (95140),
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le
numéro 542 061 585,

- BÉNÉFICIAIRE DE L'APPORTEUR

Société HYGECO INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiées au capital social de 40.000 euros,
sise 20 Boulevard de la Muette à GARGES LES GONESSE (95140),
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le
numéro 494 411 390,

- DESCRIPTION SUCCINTE DE L'APPORT

Apport de l'ensemble des actifs commerciaux, clientèles, enseignes, etc ... à titre de participations et filiales à l'exception de biens immobiliers de la Société HYGECO.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized cursive letter 'e' followed by a horizontal line.

Pour une valeur de :

- 3.500.000 euro (trois millions cinq cents mille euro)

En conséquence, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire aux apports ayant pour mission :

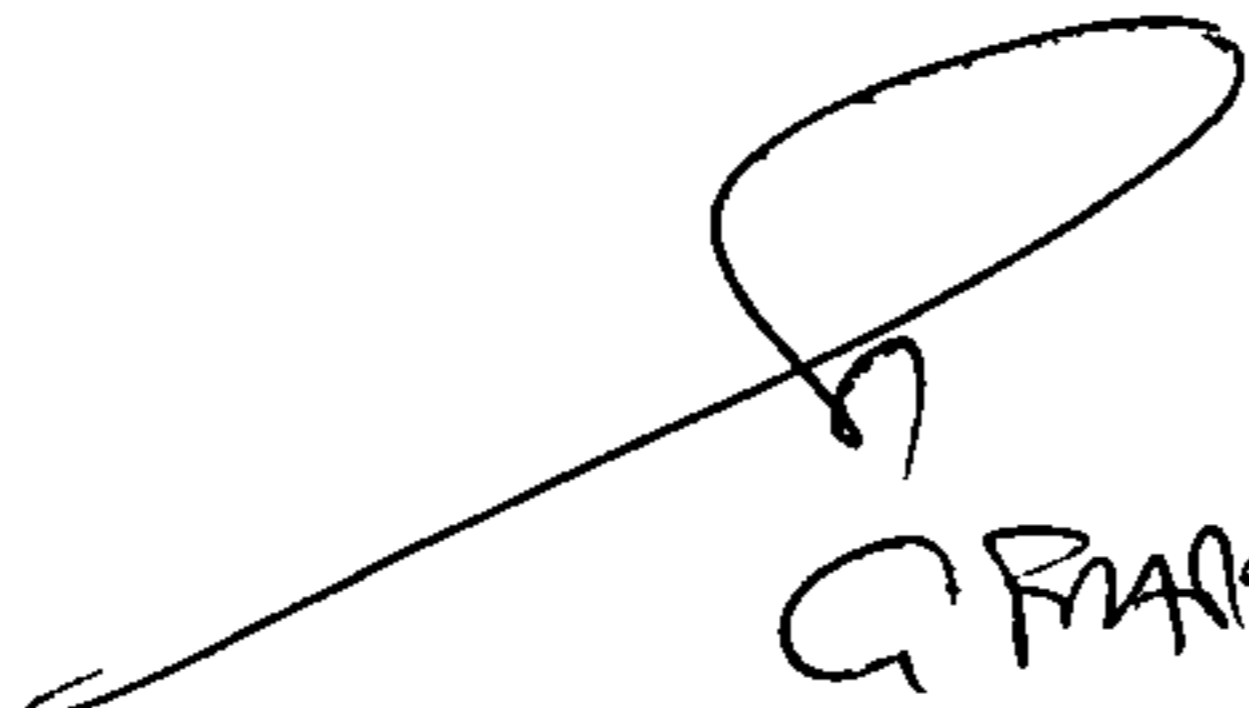
- d'apprécier la valeur de l'apport effectué à la société HYGECO INTERNATIONAL ;
- établir un rapport.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

A Pontoise,

Le 19/4/07

Nom et signature du requérant
Le représentant légal



G. FRAISSE
Arboret

INFORMATIONS DEMANDEES	Société Bénéficiaire de l'apport	Société qui apporte
Activité	Prestations de tous services aux activités « hygiène et écologie »	Soins de conservation des corps avant et après mise en bière Fabrication et vente d'articles funéraires et post mortem
Chiffre d'affaires		12.413.142 €
Actif net	40.000 €	3.638.038 €
Total du bilan	/	7.287.657 €
Nombre de salariés	/	130
Nom et Adresse des commissaires aux comptes titulaire et suppléant	COREGEST 279 av Jean Jaurès 69150 DECINES Pierre GIRAUD 45, rue du Faubourg St Honoré 75010 PARIS	Cabinet BERLIOZ 279 ave Jean Jaurès 69150 DECINES Pierre GIRAUD 5, rue du Mont Blanc 69860 CORBAS
Nom et Adresse des autres commissaires aux comptes en position d'incompatibilité		
Nature des Apports	Fonds de commerce, enseignes, actifs commerciaux, clientèles, titres de participation de filiales à l'exception des biens immobiliers	
Montant approximatif des apports	3.600.000 euros	
Type d'opération envisagée	Apport partiel d'activité branche complète d'activité	
Date de l'assemblée projetée	Fin juin 2007	

ORDONNANCE

NOUS, Philippe BEZIAUD, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE ASSISTE DU GREFFIER, Me JM PRETAT,

Vu les articles L.236-10 et L.236-16 du Code de Commerce et les articles 169 alinéa 1er et 260 alinéa 2 du Décret du 23.3.1967 pris en application de cette Loi,

Vu la requête ci-dessus et les motifs y exposés,

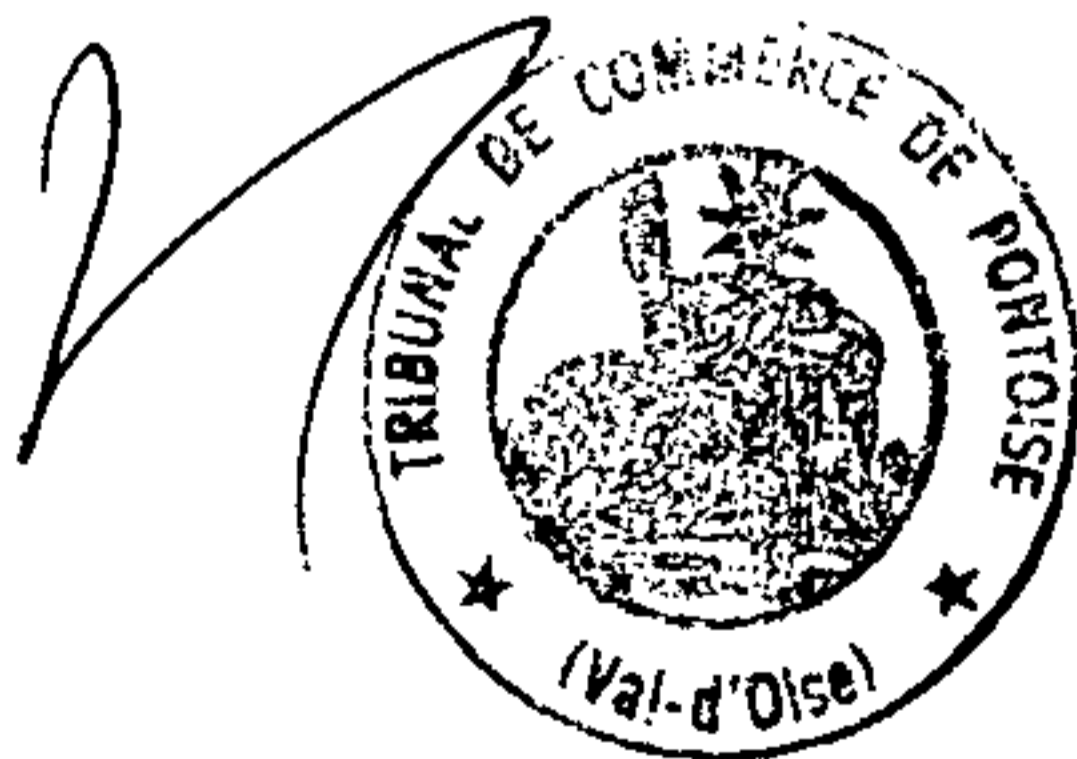
NOMMONS : *M. Stéphane BELLANGER*
DEMEURANT A : *31 Résidence de l'Orée de Marly, 78590 NOISY-LE-ROI*
+ M. Christophe REBATTU, 3 rue St. Laurent, 75010 PARIS
en qualité de Commissaire aux apports et de Commissaire à la scission dans le cadre d'un apport partiel d'actif qui doit être effectué par la SA HYGECO au capital de 2.790.564 € dont le siège social est 20 bd de la Muette à 95140 GARGES LES GONESSE à la SAS HYGECO INTERNATIONAL au capital de 40.000 € dont le siège social est 20 bd de la Muette à 95140 GARGES LES GONESSE.

Disons que le Commissaire sus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs Experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission ;

Disons que la présente Ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté et en tout état de cause en fin de mission.

FAIT A PONTOISE,
LE 10.05.09



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail.